

Pour une Algérie Résiliente

**Réaliser la Réduction des Risques de
Catastrophe dans les Pays Arabes:
Etude Nationale sur les Bonnes Pratiques**



UNISDR

Bureau des Nations Unies pour la réduction
des risques de catastrophes

Pour une Algérie Résiliente

Réaliser la Réduction des Risques de Catastrophe dans les Pays Arabes: Etude Nationale sur les Bonnes Pratiques

Cette étude nationale est le produit d'un exercice régional commandé par le Bureau Régional de l'UNISDR pour les Pays Arabes avec le soutien et la facilitation du Ministère des Affaires Etrangères Algérien et le PNUD Algérie. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles des Nations Unies. Ce document vise à présenter les points d'entrée et les principaux moteurs des progrès en matière de RRC en Algérie, et n'est pas destiné à passer en revue toutes les initiatives de réduction des catastrophes prises dans ce pays. Le présent document complète plutôt d'autres rapports et études pertinents sur la réduction des risques en Algérie ainsi que le Rapport de Progrès National sur la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo (CAH) produit tous les deux ans par le Gouvernement Algérien.

Première version publiée en Mars 2013.



Préface

En 2012, le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophe (UNISDR) a lancé, par le biais de son Bureau Régional pour les Pays Arabes, un exercice en vue de compiler les études nationales saisissant les bonnes pratiques de la RRC dans les pays arabes. Cet exercice a été lancé en partenariat avec les points focaux nationaux de la RRC, les partenaires des Nations Unies et d'autres parties prenantes dans des pays sélectionnés.

La documentation des bonnes pratiques des pays arabes vise à améliorer la compréhension des parties prenantes sur les points d'entrée nécessaires pour développer et intégrer la RRC dans les stratégies, les politiques et les programmes nationaux. Les études de pays démontrent à quel point le plaidoyer de haut niveau, les échanges de connaissances, le renforcement des capacités, la coopération technique et les partenariats, peuvent permettre aux pays de réaliser des progrès réguliers dans le sens de l'accomplissement des objectifs nationaux de RRC, en dépit des contextes politique et économique difficiles.

Cette étude nationale résume les efforts déployés par l'Algérie dans la planification pour une plus grande résilience aux catastrophes. Au cours des dernières décennies, le pays a beaucoup appris en matière de réponse et de recouvrement lors des catastrophes. L'intérêt politique continu et l'engagement des plus hautes instances politiques, a donné à la question de la RRC une importance nationale. L'Algérie a également fait preuve d'innovation par laquelle de multiples secteurs peuvent efficacement intégrer les considérations du risque de catastrophe pour réaliser un agenda de développement durable.

L'étude nationale de l'Algérie identifie trois points d'entrée donnant l'élan aux efforts de RRC : a) La volonté politique et les capacités institutionnelles ; b) l'engagement sectoriel précoce ; et ; c) les partenariats régionaux et internationaux.

Durant les trois dernières décennies, ces trois points d'entrée ont systématiquement contribué au renforcement des capacités nationales de préparation, de réponse et de recouvrement, et à la mise en œuvre d'une vision nationale scientifique et technologique pour la RRC, et à l'adoption sectorielle d'une logique économique robuste pour l'intégration de la RRC dans l'agenda de développement durable.

Cette étude nationale identifie les progrès réalisés en Algérie pour faire avancer l'agenda de la RRC tant à l'échelle nationale que locale, mais souligne par contre, qu'il reste beaucoup à faire, notamment en matière de développement des capacités des autorités locales et de la société civile. Une Délégation Nationale aux Risques Majeurs a été mise en place en 2012 et assume graduellement sa mission de coordination. L'approche multisectorielle devrait être complètement adoptée et assimilée à travers la mise en œuvre des stratégies, des politiques, des plans et des programmes de RRC exhaustifs et intégrés. Les lois, les réglementations, les décrets et les ordonnances devraient être mis en application. Les partenaires et les donateurs publics, privés, régionaux et internationaux devraient être impliqués et systématiquement engagés.

Alors que l'Algérie est en train de consolider ses efforts pour renforcer sa résilience, il est espéré que cette étude nationale fournira des aperçus suffisants des réalisations et des défis de l'Algérie, tout en servant, de par sa riche expérience, de source d'inspiration à d'autres pays.

I. Contexte

L'engagement de l'Algérie pour créer une plus grande résilience aux catastrophes pourrait être attribué à la singularité de sa géographie, topographie et de son économie politique. Une partie considérable des territoires algériens est exposée aux séismes, inondations, à la sécheresse, aux feux de forêt, aux glissements de terrain, aux invasions de criquets et au risque de tsunamis. Plus de 90 pour cent de la population vit le long des côtes qui comptent pour seulement 12 pour cent des territoires algériens¹. De ce fait, une forte densité d'établissements conjuguée à la migration, la pauvreté, le chômage et la crise du logement, rend la majorité de la population vulnérable à la connexion des aléas naturels et socio-économiques.

Consciente de sa forte exposition et de ses croissantes vulnérabilités, l'Algérie a démontré, depuis les débuts des années 1980, son engagement en planifiant des actions pour une plus grande résilience aux catastrophes. Les effets dévastateurs du tremblement de terre d'El Asnam du 10 octobre 1980 ont élevé la sensibilisation du public et suscité une grande volonté politique. Dans la période qui a suivi immédiatement ce séisme qui a fait 2633 morts, 8369 blessés, 29,747 maisons détruites et 478,949 sans- abri², l'Algérie s'est systématiquement concentrée sur la consolidation de ses capacités de réponse et de recouvrement. Les autorités nationales ont ainsi finalisé en 1981, un code de construction parasismique national, adopté en 1985 un plan de réduction et de gestion des catastrophes, et consacré, à partir de 1987, des capacités techniques pour le développement et la diffusion des connaissances sismiques, ainsi que pour la surveillance sismique et les recherches approfondies dans le domaine.

L'Algérie a également tiré des leçons des plus récentes catastrophes, telles que les inondations d'Alger - Bab El Oued en 2001, le tremblement de terre de Boumerdès du 21 mai 2003, les inondations de Ghardaia en 2008 et les incendies de forêts tous les ans.

Le Plan national de l'Algérie pour la réduction et la gestion des catastrophes ainsi que son cadre juridique et réglementaire, ont été renforcés en 2003 sur la base de l'expérience de Boumerdès en matière de réponse et de recouvrement. En 2004, le pays a adopté la loi sur la Prévention des Risques Majeurs et la Gestion des Catastrophes, et le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)³, qui a été mis à jour en 2010 pour inclure des prescriptions importantes pour l'aménagement du territoire et la planification urbaine. En 2004, le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme a également édicté un nouveau règlement de construction parasismique actualisé.

Depuis 2005, dans le contexte de l'adoption mondiale du Cadre d'Action de Hyogo (CAH)⁴, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) agit comme allié principal, pour améliorer les capacités institutionnelles de l'Algérie. Le PNUD a initié avec le Gouvernement algérien le premier projet de gestion de risque de catastrophe (GRC), en mettant l'accent sur le développement des capacités locales et le savoir-faire technique pour la RRC dans neuf wilayas (Départements). Pendant le même temps, la coopération bilatérale et régionale a été également initiée dans le but de renforcer davantage les capacités nationales pour la RRC.

Depuis 2009, l'engagement de haut niveau politique, les programmes de développement des capacités, la participation dans des fora et les campagnes à une échelle internationale et régionale, ont contribué à alimenter l'élan de la RRC en Algérie, et démontré son engagement technique et financier en faveur de la RRC. Néanmoins, des défis sociaux et institutionnels demeurent. En l'absence historique d'un organe national de coordination de la RRC, les efforts des multiples secteurs et partenaires manquent d'un cadre de coopération et par la suite ne parviennent pas à des résultats consolidés et sédimentés en matière de RRC. Cependant, la Délégation Nationale Aux Risques Majeurs (DNRM) mise en place en 2012, assure à présent une coordination de différents secteurs afin de réduire les risques majeurs à travers le territoire algérien.

La chronologie de la RRC en Algérie à la figure (1), résume le chemin d'apprentissage parcouru par ce pays à partir de ses nombreuses catastrophes, ses initiatives et ses partenariats.

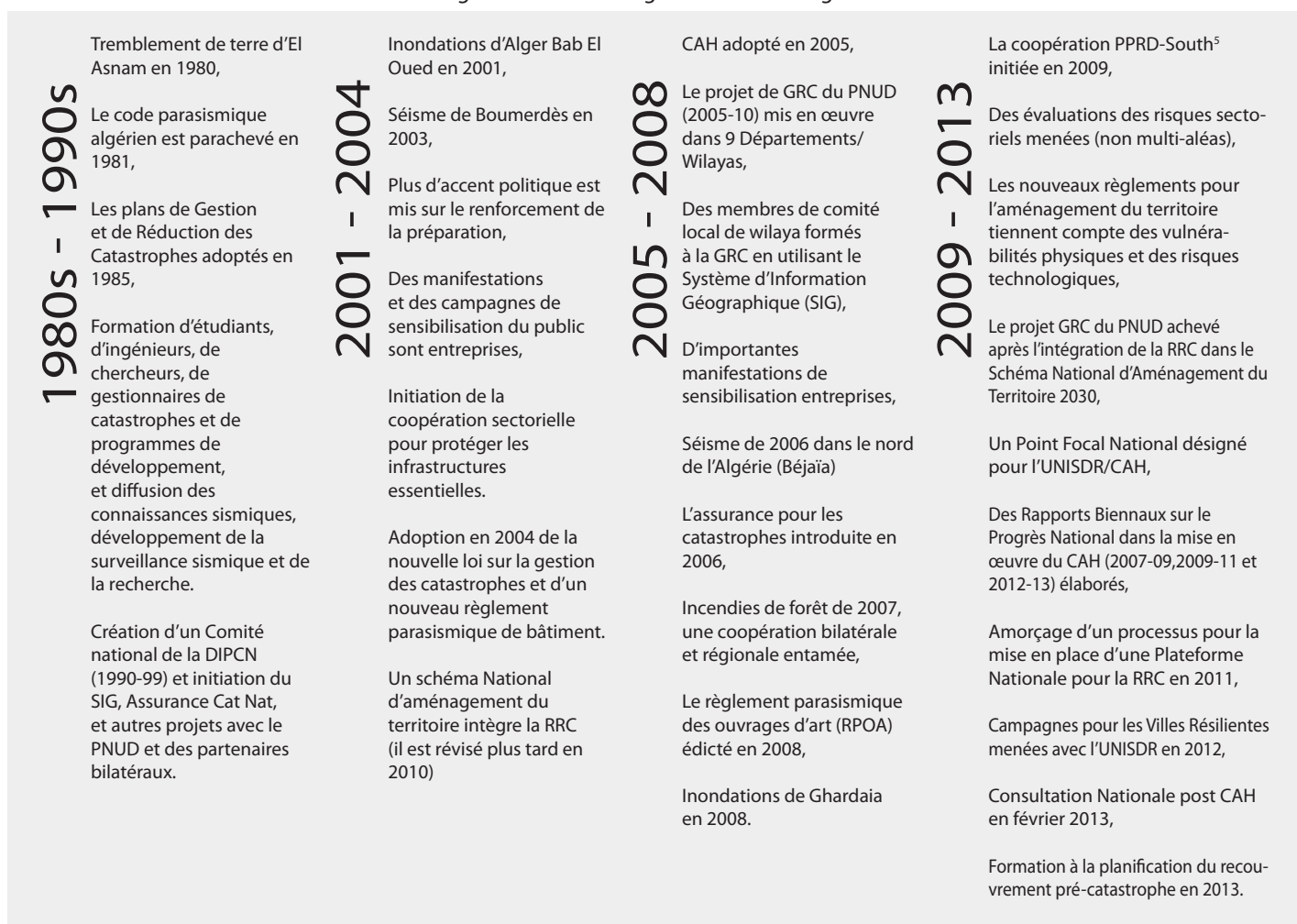
¹ Pour plus de détails sur le profil des risques de catastrophes et les statistiques en Algérie : <http://www.preventionweb.net/english/countries/statistics/risk.php?cid=3>
<http://www.preventionweb.net/english/countries/statistics/?cid=3>

² Source: CRAAG

³ Schéma National d'Aménagement du Territoire

⁴ <http://www.unisdr.org/2005/wcdr/intergov/official-doc/L-docs/Hyogo-framework-for-action-english.pdf>

Figure 1: La chronologie de la RRC en Algérie

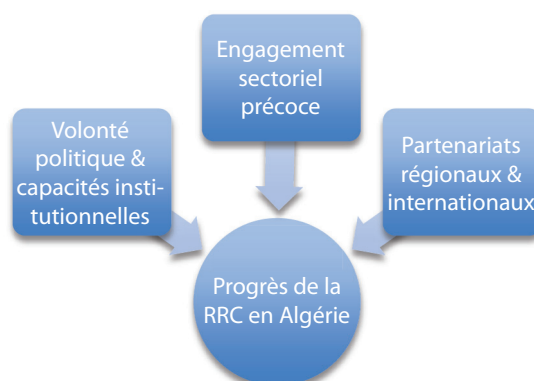


II- Points d'entrée et moteurs de progrès

Alors que l'Algérie s'attèle à la construction de sa résilience, il est important de comprendre les points d'entrée qui « conduisent » le progrès afin d'y canaliser les investissements appropriés et d'en profiter pour faire avancer l'agenda de l'Algérie en matière la RRC. Chaque pays ayant son propre contexte de RRC, ces points d'entrée servent comme rappel utile de l'importance universellement reconnue de promouvoir un leadership national solide, des capacités institutionnelles, et des partenariats multisectoriels.

L'expérience algérienne en matière de RRC pourrait être attribuée à trois moteurs cruciaux : la volonté politique et les capacités institutionnelles, l'engagement sectoriel précoce, et les partenariats régionaux et internationaux. Comme c'est illustré ci-dessous, ces moteurs habilitent ce pays à renforcer ses capacités et promouvoir la visibilité de son agenda de RRC.

Figure 2: Moteurs de progrès de la RRC



⁵ EUROMED - PPRD South. Programme pour la Prévention la Préparation et la Réaction aux catastrophes naturelles d'origine humaine : www.euromedcp.eu

a. Volonté politique et capacités institutionnelles

Les pertes engendrées par des séismes dévastateurs, des établissements urbains densément peuplés et les défis socioéconomiques associés à la pauvreté, le logement, et le chômage, ont poussé dans les années 1980 à concrétiser une action politique dans un ensemble de domaines, consacrant ainsi un fondement pour l'agenda de RRC en Algérie.

La volonté politique s'était initialement exprimée au travers de deux principaux piliers : le renforcement des capacités institutionnelles relatives à la préparation, la réponse et le recouvrement, et l'amélioration des capacités institutionnelles et des technologies en matière de recherche, de surveillance, d'évaluation et de communication dans le domaine sismique.

Dans la période immédiate qui a suivi du séisme d'El Asnam de 1980, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités institutionnelles de la Protection Civile⁶, sous tutelle du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. La Protection Civile est organisée à l'effet de remplir trois objectifs clés : La Prévention (incluant la mise en place de plans nationaux, sectoriels, et locaux, la tenue d'informations mises à jour concernant les installations classées et les équipements publics), la préparation (qui consiste en l'élaboration de plans de préparation, la simulation, les exercices, la formation et l'organisation d'activités de secours) et les opérations/réponse (comprenant la surveillance et la réponse aux accidents de la route quotidiens, aux incendies, aux accidents domestiques et des missions spéciales comprenant la surveillance et la coordination de la réponse aux catastrophes naturelles et technologiques).

Aussi, l'intérêt et l'appui politiques de haut niveau ont permis le développement de programmes de recherches scientifiques robustes et de centres de technologie consacrés à la surveillance, à l'analyse et à la communication dans le domaine du risque sismique. Le Centre de Recherches en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG)⁷, créé en 1985, est un centre du Ministère de l'Intérieur pour la recherche subsidiaire. Après le séisme de 2003, le Président du pays, a accordé un intérêt personnel particulier aux activités du CRAAG en octroyant des fonds plus importants pour ses missions de surveillance sismique, de gestion de crise et d'atténuation du risque. Le Centre National de Recherches Appliquées en Génie Parasismique (CGS)⁸, est un centre spécialisé de recherche en génie parasismique qui a été créé en 1985 et a démarré ses activités en 1987. Le CGS est sous tutelle du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et effectue des modélisations, des simulations et des évaluations des risques pour les différents bâtiments sur la base de divers outils de génie parasismique.

Plus récemment, la volonté politique et l'engagement de l'Algérie à renforcer les capacités institutionnelles pour la RRC dans tout le pays, ont été mieux illustrés par l'adoption en 2004 de la loi sur la Prévention des Risques Majeurs et la Gestion des Catastrophes, l'intégration de la RRC dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire, ainsi que la création et l'institutionnalisation de la Délégation Nationale aux Risques Majeurs.

b. L'engagement sectoriel précoce

Le passé socioéconomique unique de l'Algérie montre qu'une solide logique économique de « la prévention paie » peut motiver l'engagement sectoriel précoce en vue de la RRC. La croissance rapide de l'économie nationale a fait prendre conscience de l'importance de protéger l'infrastructure et de la rendre résiliente pour limiter les futures pertes.

Particulièrement, après les inondations d'Alger-Bab El Oued de 2001 et le séisme de Boumerdès en 2003, divers secteurs ont entamé une collaboration stratégique pour mettre en place des cadres et des mécanismes de RRC. Comme résultat, le SNAT intègre la RRC, les règlements du bâtiment ont été révisés, le Système d'assurance contre les catastrophes naturelles- Cat Nat- devient obligatoire et des évaluations sectorielles ont été menées en matière de tous les risques majeurs.

À présent, chaque secteur dispose d'un point focal nommé pour la RRC. Les secteurs mènent des recherches et des analyses pertinentes sur les risques majeurs et mettent en œuvre des activités de formation pour renforcer les capacités du personnel. Près de 15 secteurs entreprennent une collaboration de routine en vue de réaliser des études et de mettre en œuvre des mesures de prévention adéquates. La Délégation Nationale aux Risques Majeurs, qui a été récemment mise en route, devra aider au travail de ces secteurs en coordonnant toutes les actions de RRC sous un cadre unique et un plan de travail précis.

C-Partenariats régionaux et internationaux

Le partenariat avec le PNUD a été décisif pour illustrer l'engagement de l'Algérie en vue de réduire la vulnérabilité à l'échelle locale. Le Projet commun « Renforcer les capacités nationales pour l'analyse des vulnérabilités et des risques relatifs aux catastrophes naturelles » du PNUD et du Gouvernement algérien, a été mis au point en 2005 pour traiter les facteurs de vulnérabilité dans cinq Wilayas. L'année suivante, ce projet s'est étendu à neuf Wilayas, en analysant les vulnérabilités, en cartographiant les risques à travers les systèmes d'information géographique, et en sensibilisant les collectivités et les responsables locaux aux risques.

⁶ <http://www.protectioncivile.dz>

⁷ <http://www.craag.dz>

⁸ <http://www.cgs-dz.org>

En 2007 et 2008, ce projet entamait une formation des membres des Comités de Wilaya sur la gestion des risques naturels, en utilisant une base de données géographique créée par ce projet. Cela a permis au personnel du gouvernement d'actualiser ses propres bases de données, cartes des risques et analyses. La cartographie est un outil particulièrement utile pour la gestion locale des risques de catastrophe. Cet outil a été adopté au niveau central pour la surveillance des aléas et des risques naturels. Le projet, qui a été achevé en 2010, a contribué au développement du SNAT (Schéma National d'aménagement du territoire 2030).

Le PNUD et le partenariat ultérieur du Gouvernement avec l'UNISDR en 2009-2010, a facilité l'établissement d'alliances régionales (avec PPRD⁹), a permis l'ouverture aux bonnes pratiques internationales et au bénéfice des retours d'expérience, et a assuré une participation aux Plateformes Mondiales pour la RRC. Cet engagement a conduit également à l'établissement du système d'inventaire national des catastrophes, et soutenu les comptes rendus sur le CAH. Cela a contribué aux efforts déployés par l'Algérie en vue d'adopter un agenda systématique de RRC.

III. Agenda de Réduction des Risques de catastrophes

Les points d'entrée et les moteurs de la RRC identifiés dans la section précédente aident à expliquer comment l'Algérie a été systématiquement capable, au long des décennies passées, d'installer une base solide pour un futur progrès en matière de RRC. La présente section va évaluer les principales caractéristiques de l'Agenda émergeant de l'Algérie en matière de RRC et identifier des champs susceptibles de contribuer au renforcement de la future résilience.

Les capacités de préparation, de réponse et de recouvrement

La Direction Générale de la Protection Civile est l'acteur essentiel responsable de coordonner la mise en œuvre de mesures exhaustives de préparation, de réponse et de recouvrement, tant au niveau national que local. Le musée de la Protection civile met en relief le palmarès de l'Algérie en matière d'excellentes capacités de réponse et de programmes de formation.



Musée de la Protection Civile, Alger

⁹ http://www.euromedcp.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=192&Itemid=470&lang=en

Actuellement, une des missions essentielles de la Protection civile consiste à former et sensibiliser les écoles, les municipalités et les wilayas aux mesures de préparation et de prévention. L'Algérie a célébré plusieurs fois la Journée Internationale pour la Réduction des Catastrophes (JIRC), afin de sensibiliser le public et assurer une couverture médiatique de cette question. Une « Journée Portes Ouvertes » est régulièrement organisée pour promouvoir la sensibilisation; à cette occasion, une « présentation-démonstration » est faite avec une table vibrante mobile, à l'intention des élèves, des parents et des enseignants pour les sensibiliser aux informations sismiques importantes et aux actions de préparation.



Unités mobiles de sensibilisation aux séismes en Algérie

Depuis 2010, la Protection Civile mène également dans tout le pays des activités de formation destinée à du personnel tant de niveau opérationnel que de niveau universitaire. La formation aux premiers secours est menée actuellement dans 942 centres nationaux, avec une attention particulière aux femmes. Sur la base de la réaction initiale des collectivités locales à ces formations, la Protection Civile envisage d'établir un système de volontariat responsable des municipalités sujettes à risque,

Les wilayas participent tous les six mois à des exercices de simulation, dans le cadre de la préparation nationale. Chaque wilaya est responsable d'esquisser un plan de gestion de catastrophes testé et mis à jour dans le cadre de ces simulations.

Des plans détaillés de gestion de catastrophes ont été élaborés en ce qui concerne les différents aléas, ainsi que des plans locaux et régionaux pour l'organisation des secours d'urgence, la prévention et l'intervention rapide dans les zones industrielles. Toutefois, aucun plan exhaustif multi-aléas n'a été élaboré pour le pays.

L'Algérie possède une société civile développée au niveau local, mais elle n'a pas bien renforcé ses capacités pour mettre en œuvre des mesures systématiques de prévention, de préparation, de réponse et de recouvrement en matière de catastrophes. Il est largement admis que le secteur de la société civile doit davantage être impliqué dans les décisions nationales et locales relatives à la RRC. A cet effet, il est important de renforcer les capacités de la société civile pour garantir que les efforts de la GRC seront réalisés sur le terrain.

En l'absence de contributions systématiques de la société civile à l'agenda de la RRC, le Croissant Rouge algérien a toujours été un partenaire décisif de la Protection Civile sur le terrain, par l'organisation de campagnes de sensibilisation, des formations et des exercices, ainsi que dans la coordination de la réponse et des actions de secours.

Vision scientifique et technologique de la RRC

Historiquement, une grande part de la vision scientifique et technologique de la RRC s'est focalisée sur la réduction du risque sismique et, plus récemment, sur le « risque inondations ». Les raisons sont évidentes. L'Algérie a en effet été touchée par des séismes majeurs et de nombreuses inondations qui ont causé des pertes de plusieurs milliards de dollars et des dégâts humains considérables.

Après son indépendance, l'Algérie a investi dans un large éventail de capacités, technologies et ressources pour le développement de sa résilience aux séismes.

L'élaboration de règles parasismiques pour les nouvelles constructions figure parmi les premières mesures de RRC entreprises par l'Algérie. Plus récemment, la loi de 2004 sur la Prévention des Risques Majeurs et la Gestion des Catastrophes, implique l'élaboration de plans détaillés pour un large éventail d'aléas. Pour chaque type d'aléa, cette loi stipule le type de données devant être collectées et analysées, pour alimenter les politiques et la prise de décisions à toutes les échelles. De multiples évaluations de risque ont été menées tant au niveau national que sectoriel, comprenant l'élaboration de cartes nationales d'aléa sismique et de cartes de micro-zonage sismiques (pour certaines zones urbaines particulièrement vulnérables).

Les institutions scientifiques et de recherche dans le domaine sismique les plus importantes du pays ont fait preuve de compétence et de maîtrise des connaissances en la matière. Par exemple, le CRAAG a été reconnu pour son excellente contribution aux activités de surveillance sismique, de gestion de crise et d'atténuation des risques. Ce centre est actuellement en train d'élaborer une stratégie sur le travail multisectoriel nécessaire pour l'atténuation efficace du risque sismique, la réponse et de recouvrement. Le CRAAG a également établi des liens de travail avec plusieurs associations régionales et internationales, des pays et des partenaires (incluant la Chine, les Etats-Unis, et à travers l'Europe).

Les missions du CGS incluent une contribution significative à l'élaboration et la vulgarisation des règlements techniques nationaux de bâtiment dont les règles parasismiques RPA, l'élaboration d'études d'évaluation de l'aléa sismique, le microzonage sismique, les études sismiques de site des grands projets entrepris par les Ministères dans les domaines, entre autres, de la planification urbaine, les infrastructures majeures, les travaux publics. Ce centre mène des études de vulnérabilité au séisme de bâtiments stratégiques et installations critiques en vue de leur renforcement éventuel, de même qu'il produit des études de risque sismique des tissus urbains dans la perspective de susciter des actions pour remédier aux vulnérabilités et augmenter leur résilience. Il gère un réseau national de 335 accélérographes installés en « champ libre » et sur des structures (comme les barrages avec 52 appareils). Dans le cadre de ses activités, le Centre procède à la compilation des informations recueillies et des résultats de ses investigations dans sa base de données. Les activités de génie parasismique de ce centre sont illustrées par l'installation et la mise en marche récente d'une table vibrante de simulation des séismes parmi les plus modernes au monde. Ces activités ont été décisives dans l'intégration d'une vision scientifique pour la RRC dans les secteurs critiques comme le logement et l'aménagement urbains, ainsi que l'aménagement du territoire.

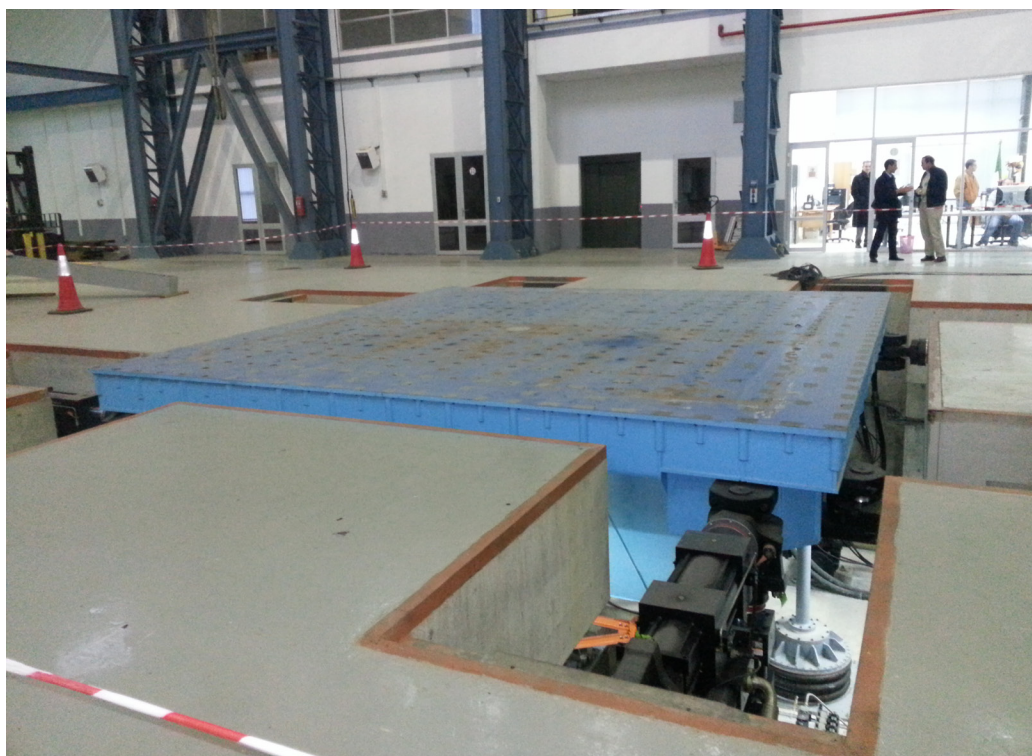


Table vibrante du CGS

L'Office National de la Météorologie (ONM) contribue à la réalisation de la vision scientifique de l'Algérie pour la RRC, à travers l'observation continue, la surveillance, la compilation, l'analyse et la communication des tendances de temps et de climat critiques, aux partenaires concernés à tous les niveaux. Ce travail concerne notamment les efforts importants et croissants déployés par l'Algérie pour réduire le risque d'inondations. L'ONM fait également équipe avec les Ministères sectoriels en vue d'appliquer les résultats de la recherche. Les travaux de recherche et les projets ont été menés principalement avec les secteurs de l'agriculture, des transports, de l'eau et des travaux publics.

Au cours des dernières décennies, les universités algériennes ont mené un travail important de recherche, d'enseignement et de formation en matière de GRC et de domaines connexes. L'Université des Sciences et de la Technologie- Houari Boume-dienne (USTHB) a formé des membres de la Protection Civile dans des diverses disciplines de GRC. Elle a dispensé également, dans le cadre du projet Periperi U¹⁰, des formations de courte durée à l'intention des médias, des ingénieurs, des architectes et ce, dans le domaine du SIG, entre autre. Le diplôme de mastère professionnel sur la « Gestion de Crise et Risque » est accordé au personnel de la Protection Civile dans le cadre d'une formation en partenariat avec l'Université de Médéa. Le Laboratoire de Recherche sur les Risques Industriels, Technologiques et de l'Environnement (RITE), de l'Université d'Oran, fournit des recherches appliquées et des formations, notamment, dans les « Sciences du Danger », liés à la GRC et l'environnement, incluant le risque technologique et son impact sur l'environnement.

L'agenda de RRC intégré

Particulièrement après les inondations d'Alger-Bab El Oued du 10 novembre 2001, et le séisme du 21 mai 2003, l'Algérie a reconnu que l'expansion des agglomérations urbaines et de l'infrastructure, devait être protégée des éventuelles futures pertes et rendue plus résiliente à un ensemble d'aléas, et ce, moyennant une approche multisectorielle.

Dans le cadre d'un programme pour la période 2010-2014, concernant la mise à niveau des autoroutes, des réseaux de transport et de l'infrastructure maritime, le Ministère des Travaux Publics¹¹ a établi le Règlement Parasismique pour les Ouvrages d'Art (RPOA) et créé une base de données pour recenser les infrastructures majeures sujettes à risque sismique, d'incendie et d'inondation. Le Ministère a également acheté des équipements de protection contre l'incendie, et mené une étude pilote en vue d'appréhender les risques d'inondation qui menacent les infrastructures majeures.

Le Ministère d'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a étroitement travaillé avec le PNUD Algérie, afin d'intégrer la RRC dans la planification urbaine. Cet effort a été enrichi par la cartographie sous SIG, qui soutient la mise en œuvre de plans de susceptibilité au risque dans neuf wilayas.

Le gouvernement a également réalisé très tôt que la mise en œuvre réussie et l'application des mesures de préparation, d'atténuation et de prévention, nécessiteront de rendre les collectivités et les autorités locales conscientes des risques et des stratégies pour les gérer. Le Ministère de l'Éducation a entrepris des démarches nécessaires pour sensibiliser les élèves, les enseignants et les gestionnaires des écoles aux risques majeurs et aux mesures de préparation. Le Ministère a tenu également à ce que les manuels scolaires contiennent une explication des aléas naturels et industriels, ainsi que des mesures adéquates pour se préparer et répondre. Soutenu par la Protection Civile, le Ministère de l'Éducation a entrepris des séries de campagnes nationales pour la sensibilisation du public à la RRC dans les écoles et les collectivités. En outre, à l'issue du séisme de 2003, le Ministère a étroitement œuvré avec le Ministère de la Planification d'alors et l'ONU, en vue de garantir la mise en œuvre des codes et des règlements visant à assurer l'intégrité structurelle des écoles.

IV. Défis

Comme il a été souligné dans les précédentes sections, la volonté politique suffisante, le renforcement des capacités institutionnelles et scientifiques, l'adoption sectorielle précoce de la RRC, et les partenariats régionaux et internationaux, ont chacun apporté, durant les années passées, leur contribution à l'agenda de la RRC en Algérie. Néanmoins, il reste beaucoup à faire afin que l'Algérie réduise les vulnérabilités et construise une plus grande résilience aux catastrophes.

Bien que le pays ait dans tous les secteurs une impressionnante panoplie d'instruments législatifs et réglementaires liés à la GRC, ceux-ci ne sont pas strictement appliqués, notamment, les codes et les règlements de la construction. Le manque de mécanismes de coordination institutionnelle clairement définis en matière de RRC, tant au niveau national que sectoriel, conjugué à une faible mise en œuvre et à des capacités réglementaires limitées au niveau local, ont rendu l'application des règlements et des normes difficile.

Conformément à la loi 04-20 du 25 décembre 2004, la décentralisation exige que les municipalités aient des responsabilités de gestion de catastrophe spécifiques. Cependant, les ressources et les capacités demeurent limitées au niveau de la municipalité. Cela dit, un soutien supplémentaire est requis en vue d'habiliter les municipalités à entreprendre des actions de GRC efficaces, à travers l'octroi de budgets et de capacités adéquats.

¹⁰ Periperi U est une plateforme pour le partenariat des universités en vue de réduire les risques de catastrophe en Afrique. Elle signifie « Partners Enhancing Resilience to People Exposed to Risks », en mettant l'accent sur l'avancement du rôle des universités en matière de réduction du risque et de la vulnérabilité en Afrique.

¹¹ <http://www.mtp.gov.dz>

Un engagement plus actif des Parlementaires et des maires se fait attendre, notamment, en considération des engagements des campagnes régionales et nationales et la Campagne Mondiale de Réduction des Catastrophes « Pour des Villes Résilientes : Ma ville se prépare » en cours. Il existe un besoin et une chance d'échange de pratiques de GRC dans le cadre de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes (SIPC). Les dernières consultations nationales Post-CAH¹² et la formation assurée par la Plateforme Internationale pour le Recouvrement (International Recovery Platform - IRP) en février 2013 à Alger, donnent, à cet égard, un exemple de l'engagement de l'Algérie à abriter et faciliter les échanges internationaux¹³ de connaissances et d'expériences.

Dans un contexte historique d'absence d'une structure nationale de coordination de la RRC, l'Algérie n'a pas conçu une stratégie nationale exhaustive à même de fournir aux secteurs une orientation et une coordination globales. La désignation récente, en septembre 2012, du responsable de la Délégation Nationale aux Risques Majeurs et l'institutionnalisation de cette dernière par la loi 04-20 du 25 décembre 2004 et le décret de mai 2011, qui en fixe les missions et l'organisation, répondent à cette préoccupation.

Plusieurs secteurs prennent en charge la RRC de manière proactive, à travers des études, des initiatives et des programmes indépendants de renforcement de capacités, sur la base des ressources et des capacités disponibles respectives. Les secteurs collaborent de plus en plus pour évaluer les risques à travers des projets conjoints, mais les besoins de renforcement des capacités sectorielles ne sont pas traités en accord avec une stratégie ou un programme de formation à la RRC coordonné à l'échelle nationale. Il n'existe pas encore une évaluation multi-aléas intégrée pour le pays. Les évaluations des risques sont menées par les secteurs en fonction des risques majeurs qui les concernent.

Tandis que la question de la sensibilisation, de l'éducation et du renforcement des capacités en matière de RRC, est fondamentale pour la mise en œuvre des mesures de la RRC à travers des initiatives de développement durable, la société civile demeure sous engagée en raison des contraintes liées aux ressources et aux capacités. Il reste également du travail à accomplir sur le volet de la communication de la stratégie de prévention et de réduction du risque par le biais des médias.

Depuis 2004, et plus particulièrement après le séisme de Boumerdès de 2003, l'assurance contre les catastrophes naturelles, dite « Cat Nat », a fait l'objet d'un grand intérêt politique. Néanmoins, seulement 8% des biens commerciaux et industriels et 4% des logements sont couverts contre les catastrophes naturelles¹⁴, selon La Caisse Centrale de Réassurance (CCR). Il reste toujours le défi de convaincre les entreprises et les personnes des avantages de contracter l'assurance contre les catastrophes, les difficultés venant du peu d'informations disponibles et du manque de compréhension des produits et couvertures d'assurance offerts.

V. Voie à suivre

Le besoin de consolider l'engagement de l'Algérie à long terme en matière de RRC dans un contexte de développement durable, fait l'unanimité parmi le Gouvernement algérien, les partenaires du système de l'ONU et les donateurs. Pour aller de l'avant, l'Algérie doit donner la priorité à cinq actions principales au moins, en vue de la mise en œuvre de son agenda de RRC d'une manière durable, orientée vers les résultats et participative.

1. L'adoption multisectorielle de la RRC devrait être complètement réalisée par la mise en œuvre de stratégies, de politiques, de plans et de programmes nationaux de RRC exhaustifs et intégrés.
2. Il est important d'accorder des prérogatives claires, des capacités et des ressources aux autorités locales en vue de la mise en œuvre des lois, des règlements, des décrets et des ordonnances au niveau local.
3. Il faudrait élaborer une stratégie nationale de RRC exhaustive et intégrée, sous les auspices de la Délégation Nationale Aux Risques Majeurs, afin d'assurer une orientation et coordination globales. Cette stratégie nationale de RRC devrait mettre particulièrement l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles de la RRC aux échelles nationale, locale et sectorielle.
4. Des campagnes de sensibilisation et des exercices de préparation doivent être menés avec une solide participation des médias. La sensibilisation dans les écoles (par les manuels), les hôpitaux et les domiciles devrait être priorisée et bénéficier du soutien du Croissant Rouge algérien.
5. Les partenaires et les donateurs publics, privés, régionaux et internationaux doivent être systématiquement engagés dans l'avancement de l'agenda de la RRC en Algérie, par leur soutien technique ciblé et par leur facilitation de l'échange des bonnes pratiques dans cadre de la SIPC.

¹² <http://www.preventionweb.net/english/professional/trainings-events/events/v.php?id=31075>

¹³ <http://www.unisdr.org/archive/31366>

¹⁴ http://magharebia.com/fr/articles/awi/features/2011/11/15/feature-04?change_locale=true



UNISDR

Bureau des Nations Unies pour la réduction
des risques de catastrophes

UNISDR - Bureau régional pour les États arabes

2, Rue El Hegaz, 5ème étage

Roxy, Heliopolis

Le Caire 11737, Egypte

www.unisdr.org/arabstates

Tel.: +202 2453 5638 // Fax: +202 2453 5718